

Module 1 : Aperçu des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Cours

1.4



Le cadre juridique
du maintien de la paix par l'ONU



Intérêt

En tant que personnel de maintien de la paix :

- Vous êtes des « ambassadeurs » des Nations Unies
- Vous êtes un modèle à suivre, un bon exemple
- Vous savez ce que vous devez faire ou non
- Vous ne devez pas enfreindre le droit international des droits de l'homme ni le droit international humanitaire



Objectifs

Les participants sauront :

- énumérer les textes clés du droit international
- expliquer ce que sont les droits de l'homme et énumérer des exemples de droit international des droits de l'homme
- identifier qui est protégé par le droit international humanitaire (DIH)
- expliquer pourquoi tous les personnels armés du maintien de la paix doivent connaître les règles d'engagement (ROE) ou la directive sur l'emploi de la force (DUF)



Grands axes du cours

1. Importance du cadre juridique
2. Le cadre juridique des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
3. La Charte des Nations Unies
4. Le droit international des droits de l'homme
5. Le droit international humanitaire (DIH)
6. Les règles d'engagement (ROE) et la directive sur l'emploi de la force (DUF)
7. Autres aspects du cadre juridique



Expériences des règles et lois

Instructions :

- Donnez des exemples de règles et de lois dans la société.
- Pourquoi sont-elles importantes ?
- Comparez-les au droit international.

Durée : 5 minutes

- Réflexion de groupe : 3 minutes
- Discussion : 2 minutes

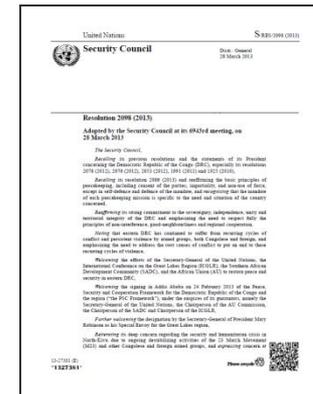
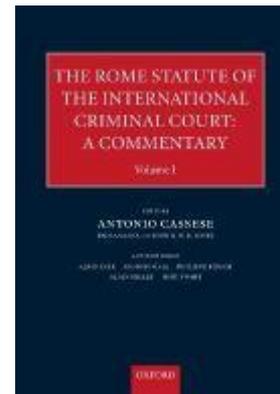
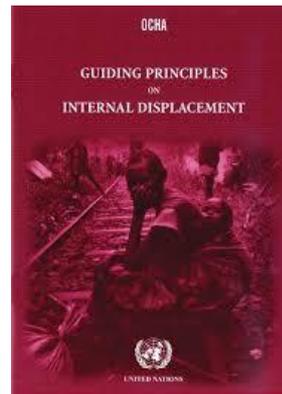
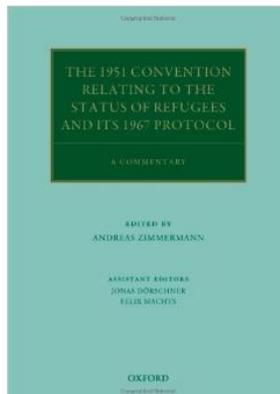
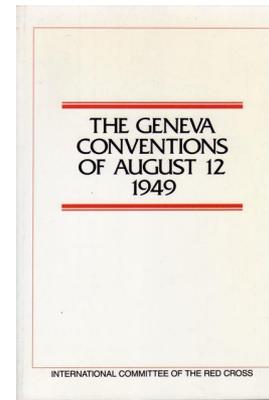
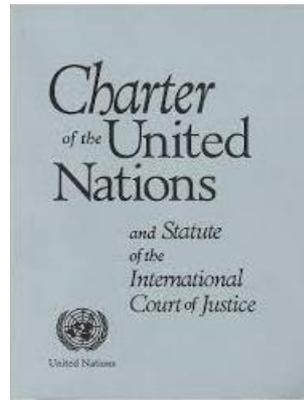


1. Importance du cadre juridique

- Légitimité
- Oriente les actions et missions des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
- Guide le personnel de maintien de la paix dans ses fonctions officielles et dans sa conduite personnelle.



2. Le cadre juridique des opérations de maintien de la paix des Nations Unies





3. La Charte des Nations Unies

Chapitres relatifs au maintien de la paix

- **Chapitre I** : But des Nations Unies : « maintenir la paix et la sécurité internationales »
- **Chapitre V** : Conseil de sécurité : « ... responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales »
- **Chapitre VI** : Définit les moyens pacifiques à disposition des Nations Unies
- **Chapitre VII** : « Le Conseil de sécurité... peut entreprendre... toute action qu'il juge nécessaire... »
- **Chapitre VIII** : Rôle des partenaires régionaux dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.



Le droit international des droits de l'homme

Instructions :

- Que sont les « droits de l'homme » ?
- Donnez-en des exemples.
- Donnez des exemples de textes du droit international des droits de l'homme.

Durée : 5 minutes

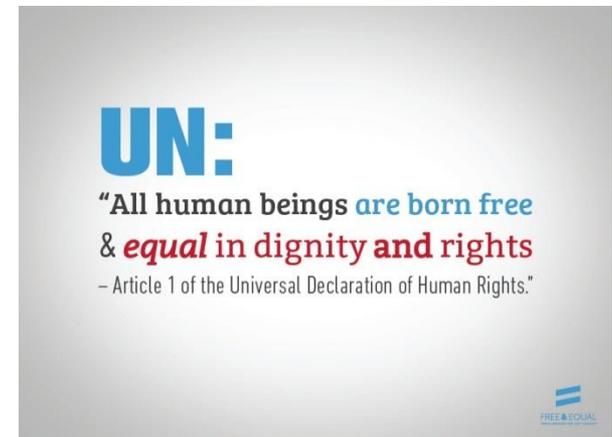
- Réflexion de groupe : 3 minutes
- Discussion : 2 minutes



4. Le droit international des droits de l'homme

Que sont les droits de l'homme ?

- Les « **droits de l'homme** » sont les droits inhérents à tout être humain, quels que soient sa nationalité, son lieu de résidence, son sexe, son orientation sexuelle et son identité de genre, son origine nationale ou ethnique, sa couleur, sa religion, sa langue ou tout autre critère.
- Nous avons tous le droit de jouir des droits de l'homme sans discrimination.





Exemples de droits de l'homme

Voici quelques exemples de droits **civiques et politiques** :

- droit à la vie
- droit de ne pas être torturé
- droit à la protection contre les discriminations
- droit à la liberté d'expression
- droit à un procès équitable
- droit de ne pas être réduit en esclavage



Exemples de droits de l'homme

Voici quelques exemples de **droits économiques, sociaux et culturels** :

- droit de s'affilier à un syndicat
- droit à l'éducation
- droit à l'alimentation
- droit au logement et aux soins
- droit à la sécurité sociale et au travail
- droit à un salaire égal à travail égal



Qu'est-ce que le droit international des droits de l'homme ?

- C'est le droit international qui protège les droits fondamentaux de tous les individus à tout moment.
- **Il s'applique à tous les êtres humains, en situation de guerre comme en situation de paix.**





Sources du droit

Charte des Nations Unies



Sujets des traités spécialisés

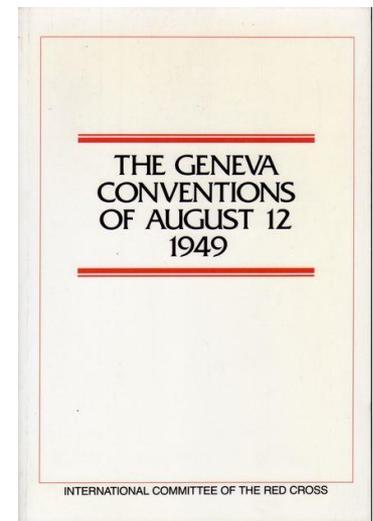
Génocide	Discrimination raciale	Traite
Réfugiés	Handicap	Disparitions
Torture	Droits de l'enfant	Discrimination envers les femmes



5. Le droit international humanitaire

Qu'est-ce que le droit international humanitaire ?

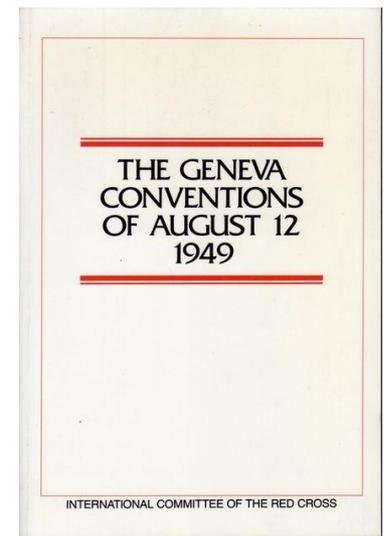
- « Droit de la guerre » ou « droit des conflits armés »
- **S'applique en période de conflit armé**
- Vise à limiter les répercussions négatives des conflits armés et à atténuer les souffrances en période de guerre
- Les individus sont protégés par le droit international humanitaire s'ils ne s'engagent pas ou plus dans les hostilités





Sources du droit

- Conventions de Genève et protocoles additionnels
- circulaire du Secrétaire général sur le droit international humanitaire (DIH)





Activité de formation

1.4.3

Le droit international humanitaire : qui doit être protégé ?

Instructions :

- Observez les images.
- Identifiez les civils et les combattants.
- Qui doit être protégé ? Pourquoi ?

Durée : 10 minutes

- Travail de groupe : 5 minutes
- Discussion : 5 minutes



Règles essentielles du DIH

1. Les cibles civiles ne doivent pas être attaquées. Les attaques ne doivent porter que sur des objectifs militaires.
2. Les civils et toute personne ne prenant plus part aux hostilités doivent être traités avec humanité et respect.
3. Quiconque se rend ou cesse le combat (p. ex. les blessés) ne peut être tué.
4. La torture est interdite en tout temps et en toutes circonstances.



Règles essentielles du DIH (suite)

5. Les combattants capturés et les civils doivent être respectés et protégés.
6. Il est interdit d'utiliser des armes ou des méthodes de guerre susceptibles de provoquer des blessures excessives ou des souffrances inutiles.
7. Les blessés et les malades doivent être recueillis et soignés.
8. Le personnel ainsi que les établissements, transports et équipements médicaux doivent être respectés et protégés.



Règles essentielles du DIH (suite)

9. Les emblèmes que sont la croix rouge, le croissant rouge et le cristal rouge sont des signes de protection et doivent être respectés.

10. La prévention et les poursuites des crimes de guerre couvrent les attaques de civils, le recrutement d'enfants soldats, la torture de prisonniers et les violences sexuelles.





Activité de formation

1.4.4

L'emploi de la force dans le pays fournisseur de contingents

Instructions :

- Réfléchissez à votre pays d'origine.
- Comment la force y est-elle appliquée ?
- Y a-t-il une différence avec le maintien de la paix par les Nations Unies ?

Durée : 5 minutes

- Réflexion de groupe : 3 minutes
- Discussion : 2 minutes



6. Les règles d'engagement (ROE) et la directive sur l'emploi de la force (DUF)

- Encadrent l'**emploi de la force**
- Les règles d'engagement (ROE) pour les militaires, la directive sur l'emploi de la force (DUF) pour le personnel de police
- En accord avec le mandat, la Charte des Nations Unies, le droit international





Importance

- L'emploi de la force est spécifique à la mission et à son mandat.
- Il peut différer des restrictions nationales.
- Il peut être musclé dans des environnements instables et potentiellement dangereux.





7. Autres aspects du cadre juridique

- Autres textes de droit international : droit international des réfugiés, principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays, droit pénal international
- Le mandat du Conseil de sécurité
- La législation nationale du pays hôte
- Le mémorandum d'entente (MoU) signé entre les Nations Unies et les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police
- L'accord sur le statut de la mission (SOMA) ou l'accord sur le statut des forces (SOFA)
- La Convention de 1946 sur les privilèges et immunités des Nations Unies
- Le règlement intérieur et les directives des Nations Unies



Résumé des points clés

- Le cadre juridique comprend le droit international : Charte des Nations Unies, droit international des droits de l'homme, droit international humanitaire.
- Les droits de l'homme sont universels : droits civiques et politiques, droits économiques, sociaux et culturels.
- Les individus sont protégés par le droit international humanitaire s'ils ne s'engagent pas ou plus dans les hostilités.
- Connaître les ROE et la DUF : l'emploi de la force est spécifique à la mission, diffère des restrictions nationales et peut être musclé.



Questions



Activité de formation

Évaluation de l'apprentissage